



Réseau des Centres culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles asbl
rue de la Rosière, 4 6820 Florenville
www.centresculturels.be

Journée professionnelle du jeudi 28 janvier 2010

Rapport de l'atelier 2 : « Centres culturels et CEC, quelles spécificités, quelles complémentarités, quels partenariats ? »

Animatrice : Semra UMAY (C-paje) ; avec la participation de Patricia GERIMONT (responsable des CEC à la Communauté française) et de Jean-Louis CLOSSET (FPCEC)

Rapporteurs : Pierre MATIVA (Centre culturel de Wanze) et Frédéricque Bigonville (Centre culturel de Bièvre).

Participants inscrits : Marc ANTOINE (CC Arlon), Gaetan BILOCQ (CC Huy), Ludivine BOURGEOIS (CC Braives-Burdinne), Nathalie CACCIALUPPI (CC Aiseau-Presles), Catherine CEULEMANS (CC Thuin), Denis CLOSSET (CC Waremmes), Lolita DEMOUSTIEZ (CC Boussu), Johanna DUPONT (CC Couvin), Conchita FERNANDEZ DEL CAMPO (CC Engis), Lydwine FRENNET (CC Charleroi), Anne GREGOIRE (CC Ittre), Géraldine GOGNEAUX (CC Florffe), Ariane HANIN (CC Le Fourquet), Quentin HAYOIS (CDH), Martine HOST (Foyer socioculturel d'Antoing), Olivier ISTAT (CEC Douzerome), Mohamed KHEDDOUMI (CC Evere), Myriam LAMBOTTE (CC Wanze), Tamara LOUIS (CC Sambreville), Isabelle MAREZ (CC Charleroi), Benoit RAOULT (CC Eghezée), Emilie THOMAS (CC Sprimont), Semra UMAY (C-paje), Joelle VAN CUTSEM (CC Beauraing), Fabrice VANDERSMISSEN (CC Vénérie), Jérôme WYN (CC Dison)

Questions :

- Quels projets, quelles particularités, quels résultats ?
- Quels rôles pour les uns et les autres dans ces articulations ?
- Les CC dans un rôle d'ensemblier, pivot ?

L'atelier travaille en petits groupes et rapporte vers l'ensemble le contenu des échanges.

Que font (ou peuvent faire) les Centres culturels et les CEC ensemble ?

Les relations qu'entretiennent CEC et CC, locaux ou régionaux, sont de natures très diverses. Ceci s'explique tant par la diversité des situations et des réalités des CEC que par celles que vivent les Centres culturels, tant aussi par des aspirations différentes dans l'animation de ces structures. Souvent ceci s'explique par des facteurs historiques, des réalités locales et régionales, sociales aussi, qui ont influencé le type de développement culturel du territoire. Le tour de table fait donc apparaître une **multitude de relations entre CEC et CC**, des plus structurées aux plus distantes, selon l'histoire et les volontés propres à chacune de ces structures.

On relève ainsi : des CEC autonomes reconnus et subventionnés ou à l'inverse ni reconnus ni subventionnés, des CEC créés dans le giron d'un CC, complètement intégrés dans un CC (local ou régional) ou émancipés du CC, des CEC indépendants mais soutenus ou aidés par les CC, des CEC nés et maintenus à l'extérieur du/des CC... Selon l'âge des structures et leurs besoins d'évolution, leurs missions et leurs publics spécifiques, les **relations entre CEC et CC ne sont pas figées**.

Cette disparité de situations se traduit évidemment par des **différences dans leurs moyens** financiers, humains, logistiques et en infrastructures. De même, les **statuts des travailleurs** des CEC ou des CC, bénévoles, vacataires ou salariés, sont aussi très variables.

La mission spécifique des CEC correspond assez à l'axe 4 des missions des Centres culturels : « *création, expressivité et expression* ».

De même, le travail réalisé dans les CEC peut rejoindre l'axe « *éducation permanente* » défini dans les missions des Centres culturels.

On peut donc dire que **les Centres culturels assurent un rôle généraliste et plus polyvalent tandis que les CEC sont plutôt spécialistes**.

Dans les CEC, les animateurs sont souvent des artistes, ce qui est plus rarement le cas dans les CC.

Il faut également souligner la différence d'interactions entre CEC et CC selon qu'il s'agisse d'un Centre culturel **local ou régional**.

Le Centre culturel local est ancré sur un plus petit territoire. Il est donc parfois paradoxalement difficile d'articuler les interactions entre les deux entités et de définir qui fait quoi en matière d'action culturelle.

C'est là également qu'intervient la différence entre **CEC intégré ou CEC non intégré**.

Dans certains lieux, le CEC fait partie de la structure Centre culturel. Dans ce cas, le CA de l'asbl Centre culturel (parité public / associations) a un droit de regard sur le projet mené par le CEC. Ce qui peut mener soit à l'encouragement au projet ou à des pressions pour en garder le contrôle. Le nouveau décret prévoit qu'un CEC qui est né au sein d'un Centre culturel puisse y rester de manière à n'avoir qu'une seule asbl. Le CEC devient alors 1 secteur particulier du CC.

Un CEC indépendant (ou non intégré) est une asbl qui ne doit pas tenir compte de parité ou de pluralisme au sein de son CA. D'où une indépendance totale ? Certains font alors état d'un manque de soutien, faute d'avoir une oreille attentive ? D'autres soulignent l'importance pour les animateurs de garder leur indépendance par rapport à leur projet ; tout en ayant la possibilité de pouvoir s'appuyer sur un pouvoir politique local et de bénéficier d'un soutien moral (voir financier).

Pour se prémunir des pressions qui pourraient survenir, l'outil indispensable est le décret. Mais le décret des CEC est-il aussi bien conçu que celui des Centres culturels ? Le décret des CEC définit les lignes de force des projets socio-artistiques de manière très précise. Ainsi, on parle de moins en moins d'ateliers et de plus en plus de **projets**.

Le texte du nouveau décret prévoit d'ailleurs un **renforcement des collaborations et de la transversalité**.

Et c'est là que les complémentarités peuvent naître ! Par la **mise en commun des particularités** des CEC et des Centres culturels.

Il y a complémentarité quand les projets des uns trouvent écho dans les projets des autres. Pas quand le travail du CEC est « instrumentalisé » par le Centre culturel pour justifier son absence d'action culturelle dans ce domaine.

La notion importante à garder à l'esprit est celle de la **transversalité** sur laquelle doit se baser le travail entre CEC et Centre culturel.

Cette transversalité et la mise en commun des particularités de chacun permettent également d'aller à la rencontre de nouveaux publics, le CEC devenant la porte d'entrée qui permet d'accéder à d'autres aspects de la Culture. Il s'agit réellement d'un travail de proximité de longue haleine qui exige d'être présent sur le terrain et d'être à l'écoute des associations (projets ascendants plutôt que descendants). Une clef de la réussite de ce type de projet est de proposer un projet atypique et transversal qu'on ne peut mener à la réussite les uns sans les autres.

Comment faire pour renforcer les collaborations entre CEC et CC ?

Il est important de **se connaître, se parler, communiquer**, afin de renforcer les liens et faire de la mise en commun. Il faut construire les choses pour qu'elles aient un sens ensemble et pour chacun des partenaires.

Tout cela est plus facile s'il y a une volonté commune au départ, cela permet de dégager les moyens humains (1 personne qui soit détachée et chargée de travailler à ces collaborations), matériels et financiers.

Idéalement, on devrait pouvoir tirer les projets des ateliers vers le haut : en faire des projets aux ambitions « professionnelles ». Il faudrait que les animateurs-directeurs des Centres culturels soient conscients de cela et acceptent d'y consacrer des moyens.

En résumé :

- Parfois, les énergies naissent à la base (et non en haut) et doivent évoluer au gré des mutations, ce qui demande d'inventer sans cesse de nouveaux outils de communication ;
- Les Centres culturels n'ont pas intérêt à considérer les CEC comme des « fournisseurs d'ateliers ». Il vaut mieux aller plus loin dans les projets en créant des synergies et en intégrant de nouvelles dimensions aux projets dits de « *création, expressivité et expression* » ;
- Y a-t-il une peur des CEC vis-à-vis des Centres culturels ? S'il y a incompréhension de part et d'autre, cela ne peut se résoudre qu'en communiquant. Il faut pouvoir démontrer que l'on a des objectifs complémentaires, des publics à rencontrer.

Il faut attirer l'attention sur l'importance de construire les projets en commun.

Frédéricque Bigonville et Pierre Mativa,

février 2010